

David Lloyd Clubs

Déclaration de santé de l'adhérent

Chez David Lloyd Clubs, nous avons conscience du fait que nos adhérents choisissent d'utiliser les équipements de nos clubs de manières différentes, en fonction de leurs envies et de leurs besoins personnels. Nous faisons tout pour garantir que nos installations restent à la pointe du progrès en veillant à compléter et à améliorer fréquemment les équipements fournis et nous veillons constamment à ce que nos clubs présentent les meilleurs niveaux de sécurité et de qualité.

En matière d'activité physique, chaque adhérent possède son propre niveau d'expérience. Chacun d'entre eux est responsable de sa propre santé et doit avoir conscience que toute activité physique est porteuse de risques.

C'est pourquoi nous n'imposons pas de formation formelle et spécifique à tous nos équipements avant de permettre d'utiliser les services du club : nous laissons à nos adhérents la possibilité de choisir le niveau de formation qu'ils reçoivent en fonction de leurs besoins. Le personnel David Lloyd Clubs est disponible en permanence pour répondre aux questions des adhérents, pour leur proposer des conseils et pour leur montrer de quelle manière il convient d'utiliser les équipements. C'est dans cet esprit que nous demandons à nos adhérents de s'engager à utiliser de façon prudente et avisée les équipements mis à disposition par David Lloyd Clubs.

En tant qu'adhérent, vous devez:

1. N'utiliser que les équipements que vous savez utiliser en toute sécurité. En cas de doute, demandez conseil à un membre de l'équipe David Lloyd Clubs.
2. Prenez connaissance de tout type de règles et instructions relatifs à la façon d'utiliser les équipements, y compris tout avertissement affiché, et suivez-les. Cela inclut la nécessité d'utiliser tout matériel de sécurité mis à disposition avant d'utiliser les équipements.
3. Ne pratiquez d'activités physiques que dans la limite de vos capacités et veillez à votre propre sécurité.
4. Informez-nous de toute condition médicale particulière susceptible de limiter votre capacité à pratiquer des activités physiques en toute sécurité : nous pouvons vous aider à préparer un programme adapté à votre condition physique. (Nous vous invitons également à consulter votre médecin avant la pratique d'une activité physique.)
5. Avertissez sans délai un membre de l'équipe David Lloyd Clubs si vous ne vous sentez pas bien pendant un exercice physique: nous disposons de matériel de premier secours et des membres du personnel formés à cet effet sont présents à tout moment sur site pour vous porter assistance.

Je m'engage à suivre les recommandations ci-dessus dans le cadre de mon utilisation des équipements mis à disposition par David Lloyd Clubs.

Signé

Nom (majuscules)

Date.....